## Département des Alpes de Haute Provence COMMUNE DE SISTERON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance Ordinaire du 16 Mai 2023

L'an deux mille vingt-trois Et le seize du mois de Mai Membres en exercice: 29
Membres présents: 25
Procurations: 3
VOTES: 26
POUR: 26
CONTRE: /
ABSTENTIONS: /
Date de convocation: 10/05/2023

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS: MM/MMES SPAGNOU D. TEMPLIER JP. REYNIER C. PERARD F. PELOUX N. CODOUL B. GHERBI C. LAUGIER N. LOUVION C. BRUNET M. TOUCHE C. GARCIN F. CLARES P. BOY JP. GALANTINI V. JOURDAN E. ODDOU S. MUNS A. SCHMALTZ E. PAYAN L. PICHON H. MORARD S. CLEMENT JL. SEBANI S; FERAUD S.

**PROCURATIONS**: M. Christian GALLO à M. Jean-Pierre TEMPLIER

Mme Colette RODRIGUEZ à M. Daniel SPAGNOU M. Sylvain JAFFRE à Mme Stéphanie SEBANI

**ABSENT**: DERDICHE C.

M. Hugo PICHON est élu secrétaire de séance.

2023-06-11-SF

**OBJET: SUBVENTIONS 2023 - ANCIENS MARINS SISTERON** 

MM. BOY et PERARD, membres de cette association ne prennent pas part au vote.

VU le procès-verbal de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, alloue pour l'année 2023 la subvention suivante :

N°ORGANISMENormale12ANCIENS MARINS SISTERON200 €

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 26 voix POUR

**ALLOUE** les subventions 2023 proposées.

DIT que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2023

Pour copie conforme, Le Maire, Daniel SPAGNOU

Mis en ligne le 17/05/2023 X 17h01

REÇU EN PREFECTURE

le 17/05/2023

Application agréée E-legalite.com